

Financité

Ensemble, changeons la finance **magazine**

NUMÉRO **24**
TRIMESTRIEL

DÉCEMBRE 2011

UNE PUBLICATION
DU RÉSEAU
FINANCEMENT
ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT:
6000 CHARLEROI

● Migrants : où va l'argent ?

En 2010, 325 milliards de dollars
ont transité vers le Sud, p.4

A qui profite cet argent ? Aux proches
ou aux opérateurs commerciaux ? p.5

● Pour une autre finance

De nouveaux systèmes financiers solidaires
émergent des diasporas, pp.6-9

Deux groupes FINANcité sont nés ! p.12

Investissons la finance!

On vit une époque formidable! Où se déroule sous nos yeux un combat de titans: à ma gauche, la finance spéculative, à ma droite, l'intérêt général - à moins que ce ne soit le contraire.

BERNARD BAYOT,
directeur du Réseau Financement Alternatif

La crise financière de 2008 a révélé au grand public l'existence d'une finance spéculative, complètement déconnectée de l'économie réelle, dont les banques se sont faites pleinement complices en en devenant un rouage essentiel, au plus grand mépris de l'intérêt général. À présent la crise des dettes souveraines fragilise l'expression démocratique et la soumet à la bonne volonté des marchés, plus préoccupés d'intérêts particuliers que du bien commun. Cette toile de fond ne nous incline pas à l'optimisme.

Pourtant des signes existent, qui devraient nous faire espérer. C'est le cas des réactions citoyennes qui se multiplient. Cinq mois après l'apparition du mouvement, le 15 mai à Madrid, les Indignés ou d'autres groupes comme *Occupy Wall Street* ciblent tout particulièrement de hauts lieux de la finance mondiale, comme le quartier des affaires de New York, la City de Londres ou la Banque centrale européenne à Francfort. Fondés sur des thèmes comme la cupidité du monde de la finance, l'accroissement des inégalités ou le trop grand pouvoir des plus riches, les manifestants proclament: «nous sommes les 99 %». Chez nous aussi se développent des initiatives citoyennes porteuses d'espoir, au travers notamment des groupes locaux FINANcité en Wallonie et à Bruxelles, qui démontrent une prise de conscience de l'importance de la finance, mais aussi de la nécessité de la soumettre à l'intérêt général.

Côté politique, le sauvetage des banques belges en 2008 et 2011, «au nom de l'intérêt général» se plaisait à rappeler le ministre des Finances, monsieur Reyners, semble démontrer un consensus politique sur deux points. Un: la finance est donc bien au service de l'intérêt général. Deux: il convient de la sauver si elle est en péril. Il ne manque plus qu'un peu de vision à long terme et/ou de courage pour prendre les mesures propres à prévenir les risques que la spéculation fait courir à la finance et à adopter une politique préventive plutôt que la posture de l'urgentiste. Elles sont multiples, mais retenons-en deux qui nous paraissent prioritaires.

La première est de réguler le secteur pour séparer l'activité bancaire de base - recevoir des dépôts pour financer l'économie réelle - des activités spéculatives. La commission parlementaire spéciale chargée d'examiner la crise financière et bancaire avait recommandé à cet égard la réintroduction d'un modèle d'activité bancaire classique, transparent pour les clients, dans le cadre d'un établissement financier spécial (cf. les anciennes banques et caisses d'épargne). Elle souhaite en effet opérer une séparation claire entre la banque de dépôt et la banque commerciale.

L'autre mesure prioritaire est de développer à nouveau en Belgique une activité bancaire publique et coopérative dont la vocation soit précisément de servir l'intérêt général plutôt que le profit de quelques-uns. Le rachat de Dexia Banque Belgique par les pouvoirs publics belges, sous la pression des événements, pourrait à cet égard être transformé en opportunité. Celle de développer un outil financier public qui renforce les politiques économiques locales et durables. Quant au redéploiement d'une activité financière coopérative, les organisations sociales s'emploient actuellement à en étudier la faisabilité. Les enjeux sont énormes, ces chantiers doivent être menés d'urgence, pour refonder une finance solide qui serve l'intérêt général.

Exode bancaire aux USA

En signe fort de ras-le-bol vis-à-vis des frais abusifs réclamés par les banques commerciales et du comportement irresponsable des institutions financières à Wall Street, des milliers d'Américains ont fermé leur compte en banque le 5 novembre, date retenue pour le *National Bank Transfer Day*. Le même jour, 650 000 nouvelles ouvertures de compte (contre une moyenne mensuelle de 80 000 ouvertures) ont été enregistrées auprès des caisses d'épargne et des banques coopératives, pour un montant total avoisinant les 4,5 milliards de dollars. Une goutte d'eau dans l'océan des avoirs bancaires aux États-Unis, mais un signe de protestation très fort de la part de la clientèle. Que feraient les Belges de leur argent si une telle action était menée chez nous? La question est cruciale et demeure sans réponse tant que des outils financiers citoyens n'ont pas été conçus pour le recevoir.



Nouvelle caisse d'épargne solidaire

À Séville, la première communauté autofinancée (CAF) andalouse vient d'être créée par quelques amis. Avec pour outils un coffre métallique et un cahier, sept femmes et un homme se sont ainsi réappropriés le système des banques de village, à savoir mettre de l'argent de côté et se le prêter à des conditions démocratiques et transparentes. Le principe est simple: pour emprunter 3 euros, Jean doit d'abord trouver au sein du groupe trois personnes qui acceptent de lui prêter un euro chacune, ou deux personnes qui lui prêtent 1,5 euro... Si Jean n'est pas en mesure de rembourser, ce sont les personnes qui lui ont prêté de l'argent qui en font les frais, mais pas le reste du groupe. Il faut donc d'abord qu'il y ait assez d'épargne dans le groupe et, ensuite, que ceux qui l'ont constituée acceptent de la prêter. Dans leur petit local de la banlieue de Séville, les huit amis suivent la méthodologie des CAF (déjà présentes à Barcelone et à Madrid) à la lettre: établir la liste des membres présents, collecter les apports de chacun, évaluer les demandes éventuelles de crédit et signer le livre de comptes. Un taux d'intérêt de 1,5 % sert à financer la communauté. Il double au mois suivant si l'emprunteur ne paye pas son échéance. Six mois maximum sont prévus pour rembourser le crédit. Et tous y trouvent leur compte.

Un pas contre la spéculation en Europe

L'Union européenne va interdire les contrats «CDS à nu», ces instruments financiers hautement spéculatifs accusés d'avoir amplifié la crise. Les CDS (*Credit Default Swaps*) souverains sont des assurances achetées par des institutions financières pour se prémunir contre le risque de non-remboursement de la dette par un État. On parle de CDS «à nu» lorsque les institutions financières vendent et achètent ces assurances sans avoir la moindre obligation d'État en leur possession. C'est exactement comme si l'assurance d'une maison se vendait et s'achetait indépendamment de la maison! L'accord de principe conclu entre le Parlement et les gouvernements européens implique que, désormais, un CDS devra forcément être accompagné d'une obligation d'État. Cependant, les pays qui le souhaitent pourront suspendre l'interdiction pendant une période limitée s'ils constatent des dysfonctionnements sur le marché de la dette souveraine.



SIGNEZ LA PÉTITION Mon argent propre!

Aujourd'hui, les banques n'ont aucun devoir de transparence vis-à-vis de leurs clients et ces derniers n'ont pas la possibilité de connaître les impacts de leur argent. **Les réponses collectées par papier et par voie électronique seront envoyées aux différentes banques.**

Cher directeur de _____
(indiquez votre banque),

Je veux que mon épargne finance (cochez):

- ☐ les entreprises d'économie sociale ou à finalité sociale
- ☐ les activités respectueuses de l'environnement
- ☐ le travail décent dans le monde

Je ne veux pas que mon épargne finance (cochez):

- ☐ la production d'armes dans le monde
- ☐ les énergies polluantes
- ☐ des gouvernements ou des entreprises qui ne respectent pas la liberté d'expression et d'association

Nom/Prénom:

Email:

Signature:

Envoyez cette carte à votre banque ou signez la pétition sur www.financite.be

Campagne menée par le Réseau Financement Alternatif

RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF
Chaussée d'Alsemberg 303-309
1190 Bruxelles



L'économie belge plus responsable



Contrôler le secteur financier et mettre la finance au service d'une croissance durable font partie des priorités affichées dans le nouvel accord gouvernemental. Elio Di Rupo engage ainsi le gouvernement à protéger le consommateur, à soutenir d'avantage l'économie réelle, à diminuer les risques pris par les banques, à distinguer le métier de banque de dépôt et de banque d'affaires, à renforcer la régulation financière, à veiller à ce que les rémunérations dans le secteur financier soient liées à des résultats à long terme... Ces mesures avaient déjà été prônées dans le Manifeste de la finance responsable et solidaire en novembre 2010. Les revendications citoyennes semblent donc trouver écho auprès de nos décideurs politiques. Ces derniers doivent maintenant les mettre en œuvre.

La commune la plus verte de Belgique?



Le premier Championnat de Belgique des énergies renouvelables s'est ouvert le 1er octobre 2011. Pendant 5 mois, les communes belges vont essayer de décrocher le titre de championne de l'énergie verte. Organisé par l'APERe (Association pour la promotion des énergies renouvelables), en partenariat avec le *Bond Beter Leefmilieu*, le championnat est ouvert à toutes les communes de Belgique. Trois critères entrent en ligne de compte: les installations d'énergies renouvelables, les actions pour promouvoir l'énergie renouvelable et le soutien des habitants, qui peuvent voter. Afin que toutes les communes aient leurs chances, les villes et villages sont classés en trois divisions, en fonction du nombre d'habitants. Pendant la durée du concours, les communes peuvent notamment faire appel à une consultation juridique et effectuer un bilan global de leur politique énergétique. Pour encourager et soutenir votre commune, rendez-vous sur www.championnat-er.be.

Le surendettement à l'honneur

«Une vie à découvert» est le nouveau film réalisé par la plateforme Journée sans crédit et présenté lors de son événement annuel du dernier week-end de novembre. Le film (voir l'entretien avec la réalisatrice en p. 16) sera utilisé comme outil de diffusion dans le monde associatif ainsi qu'auprès des personnes surendettées. La plateforme Journée sans crédit, formée de 21 associations francophones et néerlandophones, dont le Réseau Financement Alternatif, vise autant à sensibiliser le public par rapport aux risques liés au crédit «facile» qu'à interpellier les pouvoirs publics sur la protection des consommateurs. L'événement se décline sous forme d'ateliers, de débats, de rencontres avec le public. Cette année, la plateforme était présente comme l'an dernier dans les gares de Belgique.

Plus d'informations sur www.journeesanscredit.org.



Un nouvel observatoire pour l'ES!



Bien souvent, l'économie sociale (ES) peine à se faire connaître ou reconnaître. Grâce à la mise en place d'un observatoire de l'économie sociale ce 19 décembre, l'information sur ce secteur devrait devenir plus facilement accessible. Initié par la plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Région wallonne et à Bruxelles, ConcertES, l'observatoire de l'économie sociale, fournira des chiffres clés sur ce secteur de l'économie encore méconnu du grand public. Il publiera également des études thématiques, postera des vidéos sur son site internet, consacra un espace à la presse et fournira aux internautes un accès à une base de données de contact d'entreprises d'économie sociale.

www.observatoire-es.be

Crédit facile: attention danger!



Une hausse spectaculaire de 412 185 nouvelles ouvertures de crédit a été enregistrée au mois d'octobre auprès de la Centrale des crédits aux particuliers, registre national des bons et mauvais payeurs. C'est près de cinq fois plus par rapport à la moyenne mensuelle des 12 mois précédents. Un chiffre d'autant plus inquiétant que les ouvertures de crédit, réserves permanentes d'argent accordées en banque comme en grand magasin, continuent d'entraîner de nombreux consommateurs belges sur la pente du surendettement. À l'issue d'une étude publiée en juillet 2010, le Réseau Financement Alternatif recommandait notamment de renforcer les mesures permettant de proposer un crédit adéquat et que soit apposé un avertissement sur toutes les publicités liées aux ouvertures de crédit. Des recommandations qui semblent avoir été entendues par les députés CDH Josy Arens et Annick Van Den Ende, qui ont déposé en octobre une proposition de loi en ce sens. Elio Di Rupo s'est également engagé, fin novembre, à inscrire la lutte contre le surendettement parmi les priorités du futur gouvernement.



SOUTENEZ VOTRE MAGAZINE, ABONNEZ-VOUS!

Vous pouvez vous abonner au FINANcité Magazine pour 10 €/an. Il vous suffit de verser 10 euros (avec la mention Abonnement FINANcité + votre nom) sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif. Pour confirmer votre adresse postale, contactez-nous par mail à info@rfa.be ou par téléphone à 02 340 08 60.

FINANcité Magazine est une publication du RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Édité à 100 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne

Rédaction et abonnement: Chaussée d'Alsemberg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél: 02 340 08 60 - Fax: 02 706 49 06
www.financite.be

Pour vous abonner à FINANcité Magazine, il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Editeur responsable: Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro: Antoine Attout, Bernard Bayot, Mohamed Bouziani, Germaine Bucydesenge, Annika Cayrol, Anne Depret, Alioune Diop, Rabah El Baidi, Antoine Fain, Karin Huffer, Olivier Jérusalem, Jean-Denis Kestermans, Jean-Pierre Lahaye, Nathalie Lemaire, Alexandre Liesenborg, Arnaud Marchand, Thibaut Monnier, Consuelo Pérez, Laurence Roland, Papa Sene, Pascal Zimmer.

Graphisme et mise en page: Louise Laurent (www.louiselaurent.be)

Illustration: Vincent Riffart (www.vincentriffart.com)

Impression: Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

Le Réseau Financement Alternatif est une association de promotion et de recherche sur la finance responsable et solidaire. Il est formé de plus de 90 membres associatifs dont la liste peut être consultée sur www.financite.be, rubrique recherche/membresRFA.



MIGRANTS : OÙ VA L'ARGENT ?

L'herbe est-elle plus verte ailleurs ? Pour beaucoup de migrants, cela ne fait aucun doute.

Ils sont de plus en plus nombreux à tout quitter dans l'espoir d'un avenir meilleur. Ceux-là envoient chaque année des sommes très importantes pour aider la famille restée au pays. Une partie substantielle de ces montants tombe dans les poches des intermédiaires des circuits formels et informels. Si la solidarité de la diaspora se fonde principalement sur ces transferts, de nouvelles formes de solidarité se développent sous l'effet de l'accroissement des flux migratoires, de la mondialisation et avec l'appui des technologies de la communication. Elles ne sont plus basées seulement sur les traditionnels envois d'argent, mais fondées sur la contribution des communautés immigrées à des projets d'intégration dans le Nord ou de développement dans le Sud.



Juste un business juteux ?

394 millions d'euros, c'est la somme d'argent envoyée hors d'Europe, en 2010, par les travailleurs migrants résidant en Belgique. Du moins pour ce qui a transité par les opérateurs déclarés.



En bref

- Beaucoup sont venus chercher un travail qu'ils ne trouvaient pas chez eux.
- Leurs économies servent le plus souvent à aider la famille restée au pays.
- Au total, elles représentent des sommes d'argent colossales convoitées par bien des intermédiaires.

THIBAUT MONNIER

QUI SONT LES MIGRANTS ?

Il y a d'abord les migrants économiques qui quittent leur pays pour trouver du travail. Certains sont peu qualifiés, d'autres hautement qualifiés. Seuls ou en famille, la plupart séjourneront dans le pays d'accueil de façon temporaire pour retourner ensuite dans leur pays d'origine. D'autres s'établiront pour une période indéterminée. Certains possèdent un permis de séjour valide, d'autres sont des migrants irréguliers, également désignés dans les médias comme « illégaux » ou « sans papiers »¹.

Beaucoup aussi sont venus en Europe pour étudier, ont trouvé du travail et sont restés. *J'ai décroché une bourse pour faire un post-graduat en architecture à Louvain-la-Neuve. Au départ, je n'imaginais pas rester. Mes études terminées, j'ai travaillé en tant que chercheuse à l'université. Aujourd'hui, je travaille pour une ASBL afin de promouvoir des projets de co-développement avec les migrants équatoriens*, explique Consuelo Perez, partie de Quito (Équateur) en 1998.



Avec des opérateurs professionnels, au moins mon argent est tracé et je sais à qui il profite. Alioune



ENVOYER DE L'ARGENT, POUR QUOI FAIRE ?

Scolariser un enfant, faire face aux soins de santé, aider à l'achat d'une maison, ou tout simplement permettre aux proches de se nourrir. Les transferts d'argent constituent le plus souvent de petits coups de pouce financiers à la famille ou aux amis restés au pays. *Mon fils unique a grandi avec moi en Belgique depuis ses 9 ans jusqu'à ses 17 ans, puis il a voulu retourner en Équateur pour étudier et vivre avec son père. Je lui envoie tous les mois de l'argent pour l'aider à financer ses études universitaires*, poursuit Consuelo qui a pu stabiliser sa situation financière en Belgique.

LES INTERMÉDIAIRES

La Belgique compte près d'un million d'immigrés. Voilà un chiffre qui, pour les intermédiaires financiers auxquels les migrants confient leur argent, veut dire beaucoup. Trois types d'intermédiaires officiels se partagent le marché des transferts de fonds : les banques commerciales, les opérateurs non bancaires, et la poste. Cependant, les intérêts prélevés par de telles structures incitent de nombreux migrants à utiliser des canaux informels comme les « porteurs de valises » ou comme les riches commerçants établis dans le pays d'accueil et disposant d'un solide réseau de boutiques sur place, où les familles peuvent retirer leur argent. *Je préfère confier mon argent à des amis qui le donneront sans rien demander quand ils rentrent au pays plutôt qu'à des banques qui me prélèveront des intérêts importants*, explique Rabah El Bairi, arrivé de Berkane (Maroc) en 1986, et devenu menuisier car il ne parvenait pas à payer ses études de biologie. Consuelo, qui doit envoyer de l'argent de façon beaucoup plus régulière, a opté pour un compte à vue classique dans une banque néerlandaise établie en Belgique et qui collabore avec deux grandes banques équatoriennes disposant de guichets et de distributeurs automatiques. Les

coûts sont relativement élevés, mais j'ai l'assurance que mon argent arrive et que seul mon fils peut y accéder au moyen de sa carte bancaire nominative, précise-t-elle. Quant à Alioune Diop, arrivé de Dakar (Sénégal) en 1996 pour travailler comme ingénieur commercial, il préfère recourir aux services des opérateurs non bancaires : *J'ai longtemps fonctionné avec des porteurs de valise, mais ils me prélevaient autant d'argent que Western Union, voire parfois plus. Avec des opérateurs professionnels, mon argent est tracé, je sais à qui il profite et je peux en déduire une partie de mes impôts en Belgique*², explique-t-il.

LA BOULE À FACETTES

Les transferts de fonds internationaux, juste un *business* juteux ? Non, ils constituent également une source financière très importante pour les pays en voie de développement³ (voir article p. 6). Ils augmentent en cas de ralentissement économique. En renforçant le pouvoir d'achat des familles receveuses, ils permettent à la demande intérieure d'un pays de ne pas chuter trop lourdement. Ils constituent pour certaines personnes une sorte de sécurité sociale, qui comble le manque en la matière dans le pays d'origine. Par contre, ces transferts ont tendance à faire augmenter la consommation des biens d'importation au détriment des biens localement produits. Ils peuvent aussi provoquer une augmentation de la demande des biens marchands trop importante par rapport à la capacité de production du pays receveur.

1. À ne pas confondre avec les demandeurs d'asile ou les réfugiés, qui souhaitent trouver refuge dans un autre pays vu la menace qui pèse sur eux d'être poursuivis du fait de leur appartenance ethnique, de leur religion ou de leurs opinions politiques.
2. Sur preuve qu'il s'agit d'assistance familiale et non de transfert pour raison commerciale.
3. Les plus grands couloirs de transferts d'argent au départ de la Belgique ont pour destination le Maroc, la Turquie et la République démocratique du Congo, qui sont, par ordre d'importance, les pays dont le nombre de ressortissants est le plus important en Belgique.

De la poche des migrants à... celle des financiers

Les frais demandés par les opérateurs non bancaires sont souvent très élevés. Pourtant, la distance ou la sécurité des transferts ne peut pas tout expliquer. Petit tour de pratiques pas toujours reluisantes.

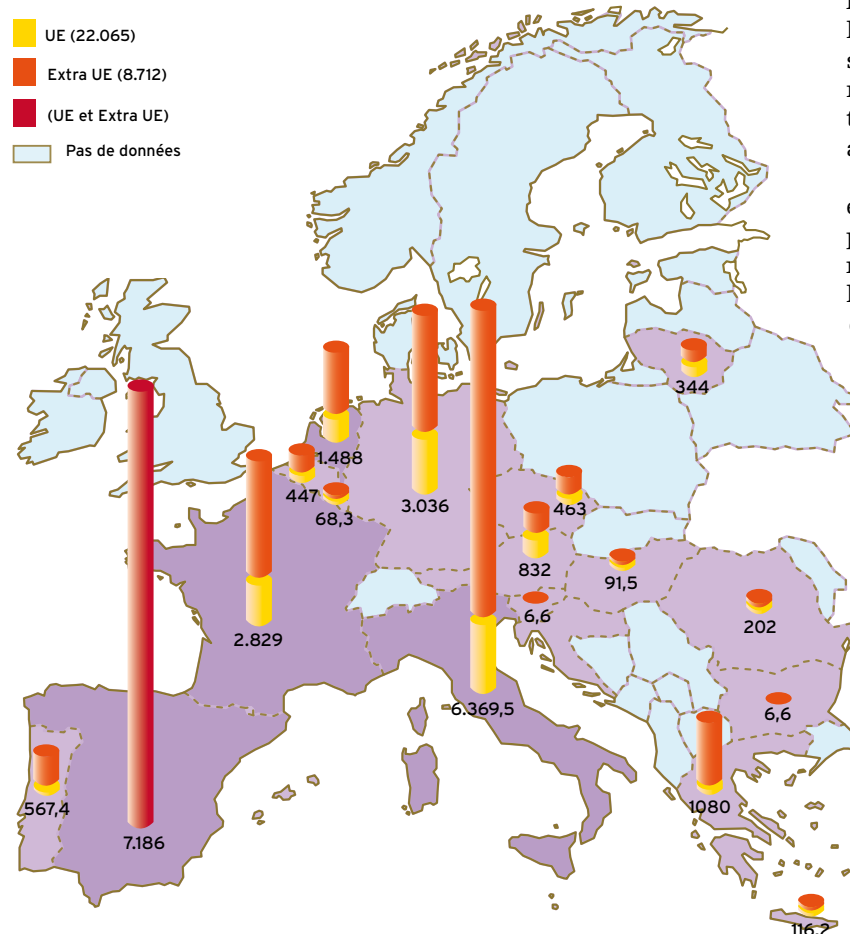
En bref

- Les commissions liées au transfert de fonds sont anormalement élevées.
- Le manque de concurrence dans ce secteur empêche d'atteindre un prix à l'équilibre.
- D'autres opérateurs existent. Il faut comparer.

LAURENCE ROLAND

Les migrants qui veulent envoyer de l'argent au pays peuvent faire appel au réseau informel – payant ou non – avec plus au moins de sécurité. Les autres choisiront le réseau bancaire. Ceci implique que tant le migrant que le bénéficiaire resté au Sud possèdent un compte bancaire dans des institutions ayant conclu un partenariat. Des milliers d'autres choisissent les services d'opérateurs non bancaires (Western Union, CoinStar, MoneyGram...). Ces opérateurs permettent au bénéficiaire de retirer de l'argent depuis n'importe quel commerce affilié. Il peut s'agir d'une banque, d'une simple épicerie ou d'un bureau postal. La force de ces entreprises réside dans l'étendue de leur réseau, laquelle rend possible la livraison d'argent jusque dans les coins les plus reculés sans qu'il soit nécessaire, ni pour celui qui l'envoie, ni pour celui qui le reçoit, de posséder un compte en banque ou d'habiter à proximité d'une banque ou d'un distributeur de billets.

TRANSFERT D'ARGENT DES IMMIGRÉS EUROPÉENS EN 2010 (EN MILLION D'EUROS)



RIEN QUE DES AVANTAGES

Utiliser de tels services présente de nombreux avantages. L'étendue du réseau, la rapidité et la sécurité en sont les principaux, puisqu'en moins de deux heures l'argent est disponible à l'autre bout de la planète.

Les opérateurs tels que Western Union offrent également la possibilité de dédicacer la destination de l'argent de manière à, par exemple, payer directement une facture de téléphone ou d'énergie dans le Sud – ce qui garantit que l'argent envoyé au pays ne sera pas utilisé à d'autres fins que celles prévues initialement.

Ces opérateurs bancaires mettent également en avant la déductibilité fiscale puisque – selon le Code général des impôts belge – les aides aux parents, pour peu qu'elles soient raisonnables et proportionnées à leurs besoins et aux revenus des enfants, sont totalement déductibles.

À QUEL PRIX ?

Les prix pratiqués par les opérateurs non bancaires sont en général à la hauteur des avantages. Ils ont été de nombreuses fois dénoncés par des ONG qui préféreraient voir l'équivalent des montants liés aux commissions atterrir dans les poches des personnes restées au pays plutôt que dans celles des patrons des opérateurs non bancaires et de leurs actionnaires.

Les coûts liés à ces services comprennent en général une commission de transfert (le plus souvent fixe) à laquelle s'ajoute une commission de change variable selon le pays et la devise de réception. Ce coût peut parfois être très élevé. Dans le cas de la Turquie, par exemple, les euros doivent d'abord être changés en dollars avant d'être convertis en livres turques. Enfin, le destinataire du montant devra, lui aussi, s'acquitter d'une taxe d'encaissement. Celle-ci est en général directement prise en charge par les migrants dans le Nord.

Actuellement en Belgique, les coûts moyens réclamés par les opérateurs non bancaires varient entre 6 et 11 % (pour des montants transférés allant de 140 à 350 €)¹. La Banque mondiale recommande une limite de 5 % du montant transféré pour les frais appliqués par les sociétés de transfert d'argent.

POURQUOI SI CHER ?

Les opérateurs non bancaires occupent une position quasi monopolistique qui



permet aux *leaders* du marché de fixer eux-mêmes les prix et empêche d'autres acteurs, tels que les instituts de microfinance pourtant en général bien implantés dans le Sud, de se développer. Le premier, Western Union, a un chiffre d'affaires trois fois supérieur à celui de son premier concurrent (Coin Star). Les grands opérateurs signent en effet la plupart du temps des accords exclusifs avec toute une série de banques locales. Pour les habitants des campagnes et des villes plus reculées du Sud, ils deviennent dès lors la seule option possible. Western Union affiche d'ailleurs des prix moyens bien supérieurs à ceux de ses concurrents directs².

D'AUTRES ACTEURS SUR LE MARCHÉ

Les grands opérateurs non bancaires ne sont pourtant pas les seuls sur le marché. Certains, comme MoneyTrans, proposent une plus-value à leurs services, comme celle de garantir l'utilisation des fonds. Le bénéficiaire resté au pays reçoit ainsi, non pas de l'argent, mais des bons d'achat qui serviront de monnaie d'échange pour payer des denrées alimentaires, s'acquitter de frais scolaires... Ceci marche pour autant, bien sûr, qu'il se trouve, sur place, des commerçants acceptant ce type de paiement.

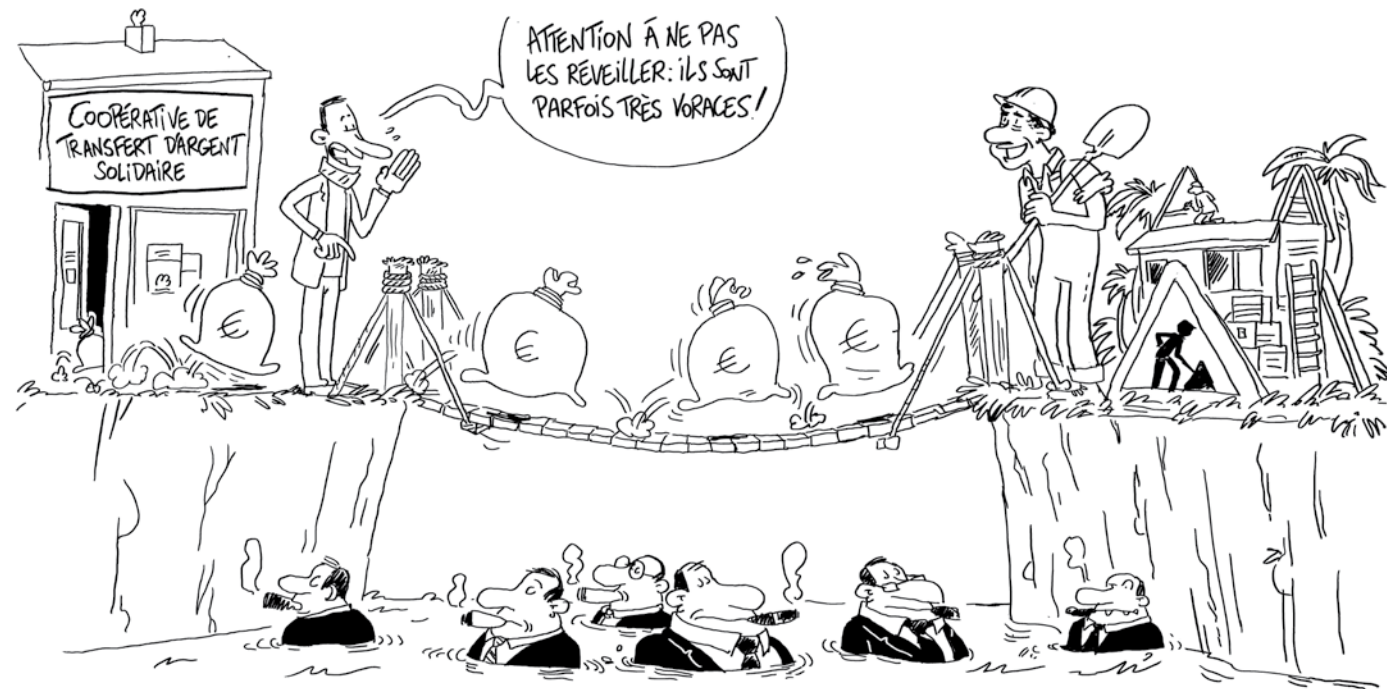
D'autres acteurs se développent actuellement sur le marché. Il s'agit du *mobile banking* qui permet de transférer de l'argent de téléphone mobile à téléphone mobile. En Belgique, MobiSud se lance dans l'aventure et a conclu un partenariat avec un opérateur mobile marocain. Cette solution permet de se passer du réseau (et du paiement) des intermédiaires financiers et de recevoir de manière quasi immédiate l'argent sur n'importe quel terminal mobile.

Les opérateurs de transfert de fonds profitent pour l'instant d'une situation qui n'est clairement pas à l'avantage des migrants et de leurs proches restés au pays. L'une des manières de rendre le secteur plus responsable consisterait à déforcer cette situation de monopole et de les obliger à être plus transparents sur leurs tarifs, mais aussi d'informer les migrants sur les alternatives qui s'offrent à eux.

1. Voir, à ce sujet, le comparateur de prix par pays et par montant sur le site de la Banque mondiale <http://remittance-prices-francais.worldbank.org/>.
2. D'après la Banque mondiale (chiffres de 2011), les taux des coûts de transfert de Western Union se situent entre 8,89 et 11,44 % des montants transférés contre une variation oscillant entre 6,42 et 7,82 % pour Coin Star. Il s'agit là de la moyenne pondérée pour les trois principaux pays bénéficiaires de ces tarifs (Maroc, Turquie et RDC).

Nouvelles solidarités pour le développement

Pour beaucoup de pays du tiers-monde, les transferts de fonds internationaux représentent une rentrée d'argent plus importante que l'aide publique au développement. Mais la solidarité Nord-Sud ne se traduit pas uniquement par l'envoi d'argent. Certains migrants vont beaucoup plus loin...



En bref

- L'argent envoyé par les migrants est un complément précieux à l'aide publique au développement.
- Ces transferts peuvent cependant avoir des effets néfastes.
- Point positif : de plus en plus de migrants accordent une partie de leurs transferts à des projets locaux dans le Sud.

THIBAUT MONNIER



Vivez, transférez, développez !

En 2010, 325 milliards de dollars ont transité vers les pays en voie de développement (PVD). Ce chiffre concerne les canaux officiels uniquement. Ces transferts équivalent à trois fois le montant net de l'aide publique mondiale accordée aux PVD. Dans près de 40 d'entre eux, les envois de fonds représentent plus de 10 % du PIB. Au Ghana, en Ouganda, et au Népal, les envois de fonds ont permis de réduire respectivement de 5 %, de 11 % et de 20 % la proportion de la population pauvre. Près de 90 % des fonds envoyés sont consacrés à la nourriture, à l'habillement, au logement, à la santé et à l'éducation. Par ailleurs, la migration Sud-Sud est plus importante que tout le reste puisque 60 % des flux migratoires s'opèrent au sein même de l'hémisphère sud et près de 80 % des migrants d'Afrique ne quittent pas leur continent¹. Enfin, selon les estimations de la Banque mondiale, les sommes transférées ne vont aller qu'en augmentant.

1. SOMOENS, C., « Un observatoire des migrations Sud-Sud », dans Dimen-sion 3, février-mars 2011.

DU NORD AU SUD ET RÉCIPROQUEMENT

La migration est avant tout une affaire de développement, de bien-être durable désiré – et idéalement partagé – par tous², pouvait-on lire dans le journal de la coopération belge au développement (CTB) en mars dernier. Selon Jean-Pierre Lahaye, coordinateur de la Cellule d'appui pour la solidarité internationale wallonne (CASIW), c'est avant tout une question d'humanisme. De véritables structures se créent pour aller plus loin que le « simple » transfert d'argent. Le plus souvent, elles se créent d'abord pour aider à l'intégration dans le pays d'accueil (NDLR : lire à ce sujet l'encadré sur « La Payotte » en p. 9). Mais une fois l'intégration réussie, le lien avec le pays d'origine revient en force.

Ainsi est apparu ce qu'on appelle, dans le langage des initiés, les OSIM (organisations de solidarité internationale pour la migration). Il en existerait plus de 300 en Belgique, regroupant les diasporas d'Afrique et d'Amérique latine essentiellement, mais également du Moyen-Orient. Les OSIM fonctionnent pour la plupart grâce au bénévolat. Certaines, après s'être constituées en ASBL, vont plus loin en créant une coopérative dont les bénéfices sont affectés à des projets locaux dans le Sud. D'autres encore créent un fonds d'investissement servant à accorder du crédit aux populations locales à qui les banques ont fermé la porte.

VERS UN OUTIL D'ACTION INTERNATIONALE ?

Pourquoi qualifie-t-on d'OSIM les structures qui aident à l'intégration dans le Nord ? L'objectif des OSIM est de dépasser le stade de la consommation personnelle des transferts pour atteindre un niveau plus communautaire. Lorsqu'ils sont intégrés, les migrants parlent de façon beaucoup plus positive et réaliste du pays hôte. L'intégration enrichit considérablement la solidarité entre les migrants et les populations des pays d'accueil, précise J.-P. Lahaye.

Si elles ne bénéficient pas de définition légale, les OSIM commencent à trouver écho au niveau politique. L'ONU, l'OCDE et la Commission européenne reconnaissent de plus en plus le rôle majeur que peuvent jouer les migrants dans le développement de leur pays d'origine. En Belgique aussi l'intérêt grandit. La Flandre considère les associations de migrants comme le quatrième pilier de développement, aux côtés des acteurs traditionnels que sont la coopération bilatérale (entre deux pays), la coopération multilatérale et la coopération non gouvernementale. La Région wallonne, via sa Cellule d'appui pour la solidarité internationale wallonne, continue également de soutenir de nombreuses OSIM³. Ainsi voit-on naître une nouvelle forme de système d'entraide financière Nord-Sud basée, non plus sur le subside public, mais sur l'institutionnalisation d'initiatives citoyennes.

1. +19,1 % par rapport à 2009.
2. Dimension 3, février-mars 2011, p.3.
3. Lire à ce sujet MOUTON, A., « Les jeteurs de ponts », dans Dimension 3, pp. 8-9, février-mars 2011.

Le Sénégal et le transfert multifonction

Des Sénégalais se sont organisés pour tirer un maximum d'avantages des transferts de fonds. Objectifs : venir efficacement en aide aux familles restées au pays et s'assurer que l'argent envoyé ne sera pas gaspillé.

En bref

- En mutualisant leurs transferts, ils ont pu diminuer la commission des opérateurs non bancaires.
- Grâce à cette économie, ils pourront bientôt améliorer l'accès au crédit pour les porteurs de projets au Sénégal.

THIBAUT MONNIER

Les fonds récoltés par la centrale d'achat ont permis la construction d'un magasin.



En 2001, des Sénégalais établis en Belgique fondent l'ASBL CAAD (Cellule d'action d'aide au développement) afin de faciliter l'intégration de leurs compatriotes dans le plat pays. Huit ans plus tard, ils lancent le projet MIDES (Mutualité des immigrés pour le développement économique et social au Sénégal) et créent, cette fois, une gamme de services pour celles et ceux qui veulent investir dans le développement du Sénégal.



Les familles du village fêtent la création de leur centrale d'achat.

BIENVENUE EN BELGIQUE

L'ASBL CAAD est née du constat que les Sénégalais fraîchement arrivés en Belgique occupent des emplois peu qualifiés ou mal rémunérés, sont victimes de discrimination à l'embauche et de la précarité des licenciements. Pour les sortir de ces situations pénibles, CAAD met à leur disposition de l'information et du conseil tel que l'accompagnement administratif et juridique, de l'orientation sociale ou encore de la formation et de l'éducation institutionnelle.

AGIR SUR LA SANTÉ, LE MARCHÉ, LA CRÉATION D'ENTREPRISES...

Mais, une fois intégrés, les migrants ont besoin de renouer avec leurs racines. Ainsi est né le projet MIDES. Le premier objectif de la MIDES vise à mettre en place des centrales d'achat à destination des familles bénéficiaires. Le but est de diminuer le prix des denrées alimentaires via l'achat groupé et de permettre à la population locale de se réappropriier le marché. Comment ? L'ASBL CAAD avance l'argent pour la création d'une première centrale d'achat. Une fois que les familles maîtrisent le système, elles rachètent la centrale d'achat à CAAD et s'organisent sous forme coopérative. Deux centrales d'achat, toutes deux génératrices d'emploi,

ont ainsi été créées, puis rachetées par les familles. Elles comptent aujourd'hui chacune environ 100 coopérateurs.

Le deuxième volet de la MIDES concerne la prise en charge des soins de santé des familles restées au Sénégal. Les services proposés vont de l'hospitalisation d'urgence aux soins dentaires, en passant par les accouchements. Grâce à un partenariat conclu avec une fédération d'ONG pour l'appui au développement (Congad), la MIDES assure la prise en charge de 100 % des frais sur l'ensemble des services offerts, y compris les médicaments.

Mais la MIDES poursuit un but plus novateur encore : faciliter l'accès au crédit pour les porteurs de projets au Sénégal, et ce, grâce à la mise en place d'un fonds de développement. Pour développer le Sénégal, il faut y investir. Pour régler le problème de l'investissement, il faut régler le problème de l'accès au crédit, précise Papa Sene, initiateur de la MIDES. Ce fonds, censé être sur pied pour début 2012, sera alimenté grâce à un pourcentage prélevé sur les transferts d'argent effectués par les migrants membres de la MIDES en Belgique.

TROIS QUESTIONS à Papa Sene, président de l'ASBL CAAD et initiateur du projet MIDES.

Propos recueillis par THIBAUT MONNIER

Qu'est-ce qui freine la mise en place de votre fonds de développement ?

Les négociations avec les opérateurs de transfert d'argent sont longues et ardues. Aujourd'hui, quand un migrant envoie de l'argent, il paie une commission à l'opérateur auquel il s'adresse. Cette commission sert uniquement à payer l'opérateur. Nous voulons ponctionner une petite partie de cette

commission et la reverser sur un compte destiné à accorder du crédit aux entrepreneurs locaux. Nous pensons que c'est la façon la plus durable d'inciter les migrants à investir dans le développement du Sénégal.

Avez-vous déjà une idée des tarifs qui seront pratiqués ?

L'objectif est d'offrir un avantage aux migrants. Les tarifs seront proches de ceux pratiqués par les opérateurs non bancaires, à la différence – et elle n'est pas mince – que l'opérateur touchera moins puisqu'une partie de la commission sera versée au fonds de développement. Nous fonctionnerons par palier. Par exemple, un opérateur qui prélève

Des projets d'expansion ?

Nous comptons étendre le projet MIDES à la France et à l'Italie où la diaspora sénégalaise est très présente. Mais cela demande des adaptations. Notre projet a également été très bien reçu par le gouvernement sénégalais et des partenariats avec d'autres pays, proches du Sénégal, sont envisageables pour l'avenir.

Plataforma Bravo: alternative ou appât ?

En Espagne, la plateforme Bravo permet aux migrants de transférer leur argent à moindre coût via les sociétés de transferts de fonds, et ce, en toute transparence. La logique financière reste implacable: attirer et « bancariser » ce public, nouvel eldorado pour les caisses d'épargne espagnoles.

En bref

- La plateforme a été créée pour « capter » une nouvelle clientèle.
- Le faible coût de ses services facilite l'inclusion financière des migrants.
- Après le premier contact en agence, ceux-ci prennent deux à trois mois avant de devenir clients.

ANTOINE ATTOUT

En 2005, la Confédération espagnole des caisses d'épargne (CECA), *consortium* regroupant les 34 caisses d'épargne espagnoles, lance la plateforme « Bravo, envío de dinero » dans un double objectif: d'une part, entrer dans le commerce lucratif des transferts de fonds des migrants et, d'autre part, « bancariser » ces derniers et s'assurer, de la sorte, une nouvelle clientèle en besoin de services financiers de base.

À noter que le modèle des caisses d'épargne qui, comme en Espagne, contribue à des œuvres sociales grâce aux bénéfices dégagés par leurs activités financières est une spécificité, disparue aujourd'hui dans nos contrées.

MIGRANTS: UN NOUVEAU FILON ?

En 2010, selon l'Institut national de statistiques espagnol, on compte près de 6,7 millions d'étrangers en Espagne, dont plus de 30 % provenant de l'Union européenne.

En Espagne, les transferts de fonds vers l'Amérique latine représentent 37 % des fonds transférés par la population migrante, ce qui, en termes financiers, représente un marché important et lucratif.

Le nombre de ressortissants étrangers semble d'ailleurs être un facteur étudié de près par la CECA dans l'élaboration de son

offre. Celle-ci privilégie les partenariats commerciaux avec les pays où le nombre de ressortissants étrangers est le plus important, et où les montants versés par les immigrés sont également les plus importants.

En proposant des services de transfert de fonds transparents, à moindre coût, la plateforme Bravo a permis de faire baisser les prix des sociétés de transfert d'argent, de type Western Union ou Ria. La rapidité et la sécurité des envois sont également des points positifs, mais semblables à l'offre des autres opérateurs.

Le caractère innovant de cette initiative réside dans les privilèges réservés aux clients. Les prix sont plus avantageux lorsque la personne qui effectue les transferts devient cliente (commission fixe, peu importe le montant total; par exemple, six euros pour des transferts vers l'Équateur pour les clients contre neuf euros pour les non-clients). Contrairement à certains opérateurs bancaires, le service est gratuit pour le bénéficiaire à la réception de l'argent. Enfin, un processus transparent permet à tout client ou bénéficiaire de suivre la situation de l'envoi, tant en Espagne que dans le pays de réception, grâce à un call center.

Les faibles coûts pratiqués par la plateforme Bravo ont forcé les opérateurs commerciaux à revoir leurs tarifs à la baisse.



De leur propre aveu, ces prix compétitifs servent d'appât pour la plateforme. Les caisses d'épargne en profitent pour proposer à ces nouveaux clients toute la panoplie de services financiers habituels (compte bancaire, carte de crédit, assurances, etc.).

Il n'empêche que, sur le plan social, l'inclusion financière des migrants est un pas important vers une meilleure intégration dans la société à laquelle ils permettent de prospérer.

L'exclusion financière étant, par ailleurs, un facteur indéniable d'exclusion sociale, il importe notamment d'éviter les pratiques informelles désavantageuses, comme l'accès au crédit à des prix usuraires.

POSSIBLE EN BELGIQUE ?

La Belgique ne dispose actuellement pas d'un opérateur capable d'offrir un tel réseau d'agences.

En Espagne, la plateforme Bravo représentait, à son lancement, un vaste réseau de plus de 11 000 bureaux qui étaient autant de points de vente. L'étendue de ce réseau lui permet de concurrencer le maillage développé par les sociétés de transfert d'argent. À la différence près que Bravo est encore loin de pouvoir concurrencer la flexibilité horaire proposée par les opérateurs non bancaires (assurée notamment via les nombreux points de vente tels que les épiceries, les night shops, les librairies, etc.).

Chez nous, la Poste, avec son réseau de bureaux, est le seul opérateur potentiellement capable d'entreprendre une telle initiative. Mais elle a opté pour intégrer l'offre de Western Union, premier opérateur privé de transfert d'argent.

Il serait bien entendu intéressant qu'une telle initiative puisse se développer chez nous, afin de réduire les coûts des transferts de fonds vers le Sud. Néanmoins, le morcellement du secteur rend la chose difficile.

Il existe certes d'autres solutions, comme les coopératives citoyennes de migrants (voir page 9), qui centralisent les transferts de fonds afin d'en réduire les coûts. Mais elles restent jusqu'ici très marginales au regard de l'offre de services traditionnelle.

1. BROUYAUX A. De l'exclusion à l'inclusion financière : document de base, Réseau Financement Alternatif, juin 2008. Disponible sur www.financite.be

Développement durable au Maroc

Si les apports pécuniaires peuvent apporter une aide à court terme, ils comblent rarement les besoins durables. À Anvers, l'ASBL Imane a créé un vrai système de finance solidaire à destination du Maroc.

En bref

- L'association Imane récolte en Belgique des fonds qu'elle envoie au Maroc.
- Cet argent sert à alimenter une coopérative économique locale.
- L'objectif est de rendre cette coopérative autosuffisante.

LAURENCE ROLAND

La communauté marocaine de Belgique garde de fortes attaches avec sa région d'origine. En fait, 80 % des Marocains de Belgique sont des Berbères, tous issus de la même région du nord-est du Maroc. Mohamed Bouziani habite Anvers. Voici plus de dix ans, il a créé avec quelques amis l'ASBL Imane, dont l'objectif premier était de récolter des fonds pour les envoyer dans les villages dont ils sont originaires. Rapidement, il s'est rendu compte que cet argent n'apportait pas que de bonnes choses. Il créait une certaine forme de dépendance et ne réglait en aucune manière le problème de ces villages, victimes de l'exode de ses habitants en quête d'un avenir meilleur. Les responsables d'Imane décidèrent donc d'investir l'argent plutôt que de le « donner »

aux villageois. L'ASBL a ainsi financé des travaux destinés à répondre à quelques-uns des besoins les plus importants des habitants, comme la création d'un centre de santé régional et une structure d'approvisionnement des villages en eau.

Très rapidement, l'ASBL Imane fait le constat que le développement des infrastructures doit aller de pair avec des rentrées d'argent pour les habitants. Imane crée alors sur place une coopérative dans laquelle est investi l'argent des Marocains émigrés. Les villageois y sont associés et deviennent membres de la coopérative en échange d'un petit montant. L'argent récolté a permis de développer l'apiculture en investissant dans des ruches supplémentaires. Le nombre de ruches en activité est passé de 20 à 800. La coopérative s'est ensuite lancée dans la production d'huile d'olive. Elle a reçu d'une ONG les oliviers et la presse à huile. Les membres de la coopérative louent cette dernière pour presser leur récolte. Les revenus de la location permettent à la coopérative de racheter des terrains où planter de nouveaux oliviers. Le dernier programme en date est un programme d'alphabétisation. Le salaire du professeur est pour l'instant essentiellement payé par l'ASBL Imane, mais l'objectif à terme est que la part payée par la coopérative augmente.



La coopérative s'est également lancée dans la production d'huile d'olive.

Cette forme d'aide entre citoyens du Nord et citoyens du Sud – plus basée sur la coopération au développement que sur l'envoi direct d'argent – a l'avantage de permettre un développement durable pour les personnes du Sud. Par contre, elle exige certainement beaucoup plus d'efforts, d'implication et de temps aux migrants. À l'heure actuelle, il n'existe en Belgique aucune structure fédératrice qui mettrait en lien des associations d'allochtones voulant développer des projets socio-économiques dans leur pays d'origine et des projets communautaires dans le Sud. Un tel dispositif permettrait aux personnes belges – d'origine étrangère ou non – d'envoyer de l'argent pour une aide au développement liée à des zones géographiques précises.

www.imane.be

Tontine à la sauce belge

Les Africains qui n'ont pas accès au système bancaire classique ont l'habitude de se rassembler pour mettre en commun leur argent dans une tontine. Chaque mois, les membres de la tontine versent une somme d'argent dans une cagnotte. Chacun à leur tour, les membres peuvent en bénéficier. L'ordre de passage dans la tournante est désigné soit par tirage au sort, soit en fonction des besoins. Pour les premiers bénéficiaires, il s'agit d'un crédit. Pour les suivants, c'est plutôt une épargne forcée. Ce système informel n'est pas entièrement sûr. Le bénéficiaire de la cagnotte ou celui qui récolte l'argent peut tout à coup disparaître. Pourtant, les défaillances liées aux remboursements sont rares, notamment grâce à la confiance que les membres se font mutuellement mais aussi au contrôle social que le groupe exerce sur chaque membre.

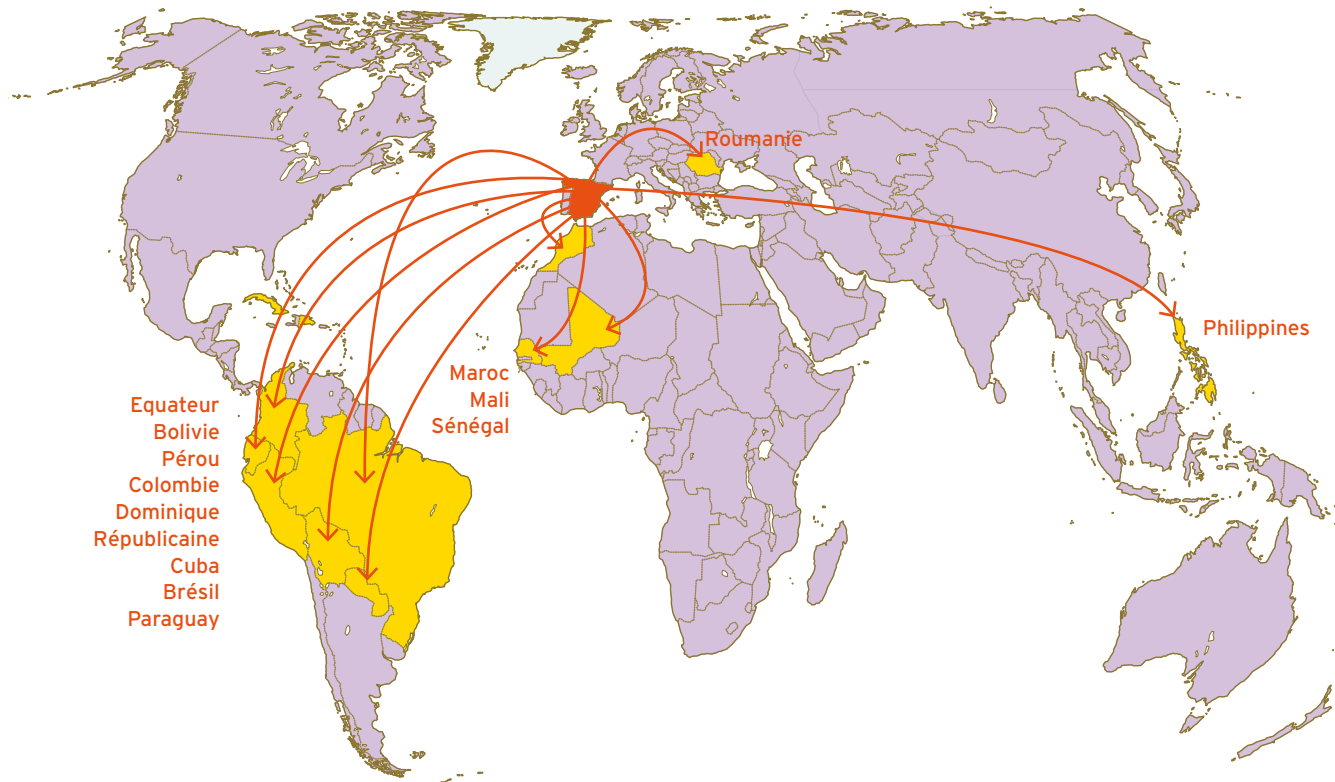


Les communautés africaines ont importé cette habitude dans nos pays et nombre d'Africains perpétuent le système de tontine entre collègues, voisins... La Payote, une ASBL namuroise créée par la Rwandaise Germaine Bucyedusenge, a récupéré le système de la tontine tout en le formalisant et en l'adaptant. Ici, les membres doivent d'abord épargner pendant six mois avant de pouvoir bénéficier de la cagnotte. En contrepartie, leur épargne leur donnera droit à un crédit trois fois supérieur au montant épargné. Pour la directrice de l'ASBL, commencer par épargner est crucial. Cela permet de prendre de bonnes habitudes mais aussi de créer du lien entre les membres.

À Namur comme en Afrique, ce système constitue parfois la seule voie d'accès au crédit pour ceux qui ont peu de ressources ou qui ne disposent pas de compte en banque. La tontine leur sert ici pour acheter des biens de nécessité comme une machine à laver, des meubles..., ou développer une activité économique. Beaucoup utilisent aussi le système de La Payote pour rassembler des sommes plus importantes qu'ils pourront ensuite transférer à moindre frais vers leurs villages rwandais en diminuant proportionnellement les frais de transferts qui y sont liés.

www.lapayote.be

En Espagne, 37% des fonds transférés par les migrants le sont vers l'Amérique latine.



Hydrojeunes: vingt ans de solidarité

A QUOI SERT MON ARGENT?

Vingt jeunes et vingt bénévoles pour une association qui fêtera bientôt ses vingt ans d'existence... Hydrojeunes veut permettre à des jeunes déjà fortement éprouvés par la vie de construire leur existence en harmonie avec les autres, en acteurs de leur destin.



HYDROJEUNES
Rue Trémouroux 132
1360 Perwez - Belgique
Contact: Pascal Zimmer,
Tel: 0475/30 15 97
hydrojeunesasbl@gmail.com
www.hydrojeunes.be

En bref

- Près de 300 jeunes sont passés par Hydrojeunes depuis 1993.
- L'association lutte contre l'exclusion sociale et travaille avec des adolescents en difficulté.
- L'objectif est ambitieux et les moyens à tout le moins originaux !

JÉRÔME GIERSE

Comme chaque année à cette saison, une vingtaine d'adolescents entament grâce à l'ASBL Hydrojeunes un parcours d'un an, qui les emmènera à la rencontre d'eux-mêmes, mais aussi et surtout des autres. Fondée en 1993, Hydrojeunes s'apprête à fêter ses 20 ans. Elle compte sur l'engagement d'une vingtaine de bénévoles actifs dans la gestion et l'organisation de ses activités et qui perpétuent la philosophie des fondateurs: lutte contre l'exclusion sociale, promotion de la solidarité et de la tolérance, développement de stratégies en faveur de l'intégration sociale et culturelle.

Qu'ils sortent de l'enfance ou qu'ils soient sur le point d'entrer dans l'âge adulte, les jeunes qui participent au projet d'Hydrojeunes y trouvent la possibilité d'établir des relations positives et respectueuses avec le monde qui les entoure. En 2012 encore, trois groupes de 6 ou 7 jeunes placés en maison d'hébergement dans le cadre de la loi de la protection de la jeunesse, se réuniront régulièrement toute l'année pour toute une série d'activités, allant de la préparation et la distribution de repas à des sans-abris à un week-end en ferme bio, en passant par une initiation aux arts du cirque, ou à la photo, par des activités avec des personnes handicapées, une promenade en réserve naturelle...

DES JEUNES ET DES BATEAUX

Point culminant de cette aventure, un voyage exceptionnel au mois de juillet, à bord des deux voiliers dont l'association est propriétaire. Dix jours durant, les jeunes et leurs animateurs vivent un moment particulièrement fort. Tolérance, dialogue et écoute, solidarité et participation aux tâches de la vie quotidienne sont les principaux enjeux de ce voyage. La vie sur un bateau donne à chacun l'occasion de (re)décider du rôle qu'il a envie de jouer dans le groupe, dans sa vie. L'initiation à la voile, la vie en mer et les rencontres avec les cétacés sont autant de sources de découverte, d'émerveillement et de respect.

Au terme du processus, certains aspects des problématiques rencontrées par les jeunes connaissent de très nettes améliorations. Le respect des autres et des choses devient une réalité vécue, avec pour corollaire la compréhension et l'acceptation des règles de la vie en société. La valorisation des prises d'initiative et de responsabilité améliore sensiblement l'autonomie des jeunes et favorise la conscience qu'on peut être acteur à part entière de sa propre vie.

Hydrojeunes ne bénéficiant d'aucun subside récurrent, les finances nécessaires au fonctionnement du projet sont récoltées de diverses manières, entre autres grâce à des sponsors privés et à des dons, mais aussi par l'organisation d'activités de récolte de fonds (spectacle, concert, ventes diverses de chaussettes ou de T-shirts...) et par une participation de tous, jeunes, animateurs et skippers des voiliers. Si le financement de l'association reste donc bien un challenge quotidien, l'évolution positive des quelques 300 jeunes passés par Hydrojeunes depuis 1993 reste la meilleure récompense que l'on puisse imaginer aux efforts constants des équipes de bénévoles.

hydraulique, la situation s'améliore dans la province du Sanmantenga, et pourra se résoudre à moyen terme. Au Burkina, la norme est de 1 point d'eau pour 300 habitants !

En partenariat avec Impulsion, une association locale très dynamique, le SLCD a mis en place un atelier de forage et d'essai de pompage. Il offre des emplois qualifiés et non qualifiés toute l'année. D'autre part, une petite entreprise locale a vu le jour afin d'assurer l'équipement des forages, leur maintenance et leur réhabilitation. Quant à la mise en service des adductions d'eau simplifiées, elle crée des emplois de fontainiers et, dans des zones plus densément habitées, soulage la population du temps d'attente de parfois plusieurs heures.

DE L'ÉNERGIE POUR LA PRODUCTION

Indispensable dans les pays industrialisés, l'énergie l'est aussi dans les pays moins avancés. Le bois y constitue la principale ressource, en ville comme en zone rurale, en raison de la faiblesse des revenus.

Entre Nord et Sud

A QUOI SERT MON ARGENT?

Depuis 17 ans, la coopérative Alterfin mobilise du capital dans le Nord pour permettre à de petits entrepreneurs et agriculteurs de se construire un avenir durable dans le Sud. Alterfin étend son action aujourd'hui comme jamais.

En bref

- Alterfin a fait un énorme bond en 2010.
- En plus de l'Amérique latine, la coopérative se développe de plus en plus en Afrique.
- Pas moins de 71 000 familles ont pu améliorer leur situation grâce à son soutien.

KARIN HUFFER



ALTERFIN SCRL
Chaussée de Haecht 59
1030 Bruxelles
Tél.: 02/538 58 62
Fax: 02/538 37 90
info@alterfin.be
www.alterfin.be



Ce Togolais n'est pas peu content d'avoir pu développer son élevage de pintades.

Notre raison d'être est de contribuer, dans les pays du Sud, au développement d'un réseau financier accessible aux personnes socialement et économiquement défavorisées, explique Hugo Couderé, directeur d'Alterfin. Nous intervenons auprès d'associations de petits producteurs agricoles qui s'inscrivent dans le cadre du commerce équitable, ou au travers d'institutions rurales de microfinance qui elles-mêmes accordent des crédits aux agriculteurs, poursuit ce dernier.

D'abord spécialisée sur l'Amérique latine, Alterfin se développe de plus en plus en Afrique. Sa force, c'est son lien avec les partenaires. C'est le plus important: la bonne connaissance du terrain et l'analyse sociale et économique qui en est faite. Notre équipe compte aujourd'hui dix personnes, dont cinq gestionnaires de crédit spécialisés par zone géographique, où ils se rendent régulièrement. La coopérative s'élève contre les pratiques purement commerciales qui ont récemment entaché la microfinance en Inde et suscité la controverse autour du secteur. L'impact social est pour nous la priorité, insiste Hugo Couderé. Nous ne soutenons une organisation qu'après avoir vérifié qu'elle travaille effectivement en faveur de personnes marginalisées, précise-t-il.

Dix personnes, c'est quatre de plus qu'il y a un an. La coopérative a fait un bond en avant en 2010, portée par une nouvelle disposition fiscale favorable aux fonds de développement. Les nouveaux coopérateurs ont afflué, le capital aussi, et le volume des crédits a décollé de 55 %, soit à 13 millions d'euros, fin 2010. En parallèle, Alterfin gère 16 millions d'euros pour responsabilité, un fonds de placement suisse en microfinance.

Nous ne soutenons une organisation qu'après avoir vérifié qu'elle travaille effectivement en faveur de personnes marginalisées.

Hugo Couderé, directeur d'Alterfin.

DES FEMMES, TROIS FOIS SUR QUATRE

Ce sont au total 71 000 familles qu'Alterfin finance aujourd'hui au travers de ses 90 partenaires. D'un montant moyen de 472 euros, les crédits vont à des femmes dans 75 % des cas. Parmi les derniers projets financés, une coopérative regroupant 450 producteurs de vin en Argentine, une autre de 1300 producteurs de café au Congo (RDC). Récemment, Alterfin a encore gagné en impact en participant au lancement de deux fonds de microfinance: Fopepro en Amérique latine et Fefisol en Afrique. Avec des investisseurs institutionnels, nous avons à ce stade levé 6 et 15 millions d'euros respectivement. C'est une nouvelle étape dans notre développement, déclare Hugo Couderé.

Coup de pouce fiscal

Depuis décembre 2010, les particuliers qui acquièrent des actions de la coopérative Alterfin bénéficient d'une réduction d'impôt de 5 % sur leur investissement, pour autant que les parts soient détenues 5 ans. La mise minimale doit être de 350 euros, soit, en pratique, 6 actions Alterfin de 62,5 euros (375 euros au total). La réduction d'impôt est plafonnée à 300 euros par contribuable belge. Censée stimuler l'investissement dans les fonds belges actifs en microfinance, cette nouvelle disposition fiscale a bien eu l'effet voulu chez Alterfin: fin 2010, le nombre de coopérateurs avait gonflé de 30 % et le capital social de plus de 3 millions d'euros (soit à 13,9 millions d'euros), cinq fois plus qu'en temps normal. Et cela continue depuis lors... À noter encore, Alterfin a distribué en 2010 un dividende de 3,5 % brut, exonéré jusqu'à 170 euros pour les particuliers.

Notre ONG investit au Burkina Faso

A QUOI SERT MON ARGENT?

Le Service laïque de coopération au développement (SLCD) investit dans des projets visant tout particulièrement le développement de l'économie locale. Près de 200 000 paysans parmi les plus pauvres du Burkina Faso sont concernés.

En bref

- Le SLCD aide les entrepreneurs locaux à développer des projets durables.

ANNE DEPRET

Dans l'approche du SLCD, l'offre de services de base à la population, la création d'activités génératrices de revenus et la mise en place de systèmes de gestion durables sont intimement liées. Le SLCD se contente de révéler quelques opportunités. La dynamique, la motivation et l'enthousiasme des entrepreneurs locaux font le reste.

DE L'EAU POTABLE ET DES EMPLOIS STABLES

Il n'était pas rare que les habitants doivent parcourir quelques kilomètres pour se procurer de l'eau potable ou encore patienter des heures durant devant la seule pompe fonctionnelle. Depuis la mise en œuvre du programme

soudeur burkinabé au travail pour l'accès à l'énergie.



Diverses solutions sont mises en œuvre par le SLCD dont la gestion forestière responsable (environ 25 000 hectares sont cogérés par des groupements d'exploitants), l'installation de réseaux d'électrification décentralisés dans les centres ruraux (5 sont prévus, dont un déjà

entièrement fonctionnel) et la mise en place de plateformes multifonctionnelles permettant de combler les besoins en énergie dans des zones moins densément peuplées, disposant d'un bon potentiel de développement. Ici aussi, une petite entreprise locale assure à la fois la construction des réseaux de distribution et leur maintenance.

Par ailleurs, une production locale d'huile végétale provenant de la transformation de graines de Jatropha1 permet d'alimenter les groupes électrogènes. Elle procure des revenus complémentaires aux paysans de la zone, ainsi que la création d'emplois au sein de l'atelier de transformation et des pépinières.

NOTRE RETOUR SUR INVESTISSEMENT ?

Une nette diminution des maladies d'origine hydriques dans la zone d'intervention, du temps épargné dans des tâches répétitives et souvent pénibles, cinq PME déjà créées et d'autres en gestation et des centaines d'activités rémunératrices initiées et très prometteuses.



SERVICE LAÏQUE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
Rue des Pierres 29
1000 Bruxelles
Tél: 02 217 72 50
slcd@slcd.be
www.slcd.be

A quoi sert mon argent ?

Alterfin, Hydrojeunes et le SLCD sont membres du Réseau Financement Alternatif. En plaçant (une partie de) votre argent dans un produit financier solidaire (liste des produits sur www.financite.be), vous pouvez aider l'une de ces associations à développer ses activités. Comment ? Il vous suffit de choisir votre produit financier ainsi que l'association que vous souhaitez soutenir via ce produit sur www.financite.be, le RFA se charge quant à lui de reverser une partie des bénéfices réalisés à l'association de votre choix.

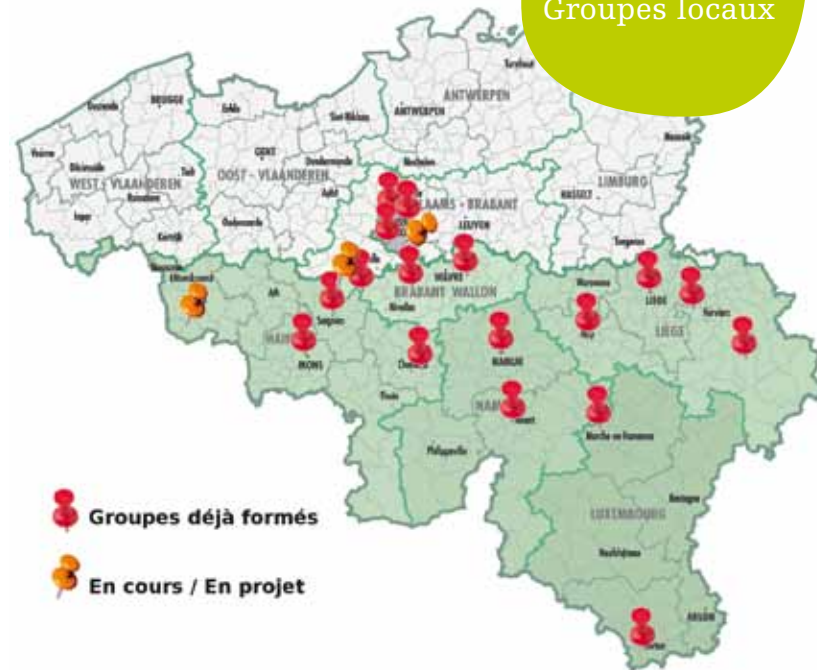
Participez

1001 façons de découvrir
ou promouvoir la finance
solidaire !

Les groupes FINANcité changent la finance !

A côté de groupes menant des projets de monnaie complémentaire ou autour de l'investissement socialement responsable, d'autres développent des projets d'épargne solidaire. Deux nouveaux venus ont rejoint le mouvement *Ensemble, changeons la finance* ces derniers mois : l'asbl la Payote à Namur et l'Association africaine pour l'initiative économique et la solidarité (AIES) à Bruxelles.

Financité
Groupes locaux



Groupes déjà formés
En cours / En projet

Rejoignez le mouvement FINANcité

Depuis 2010, les groupes locaux FINANcité continuent de fleurir un peu partout en Belgique.

Le Réseau Financement Alternatif (RFA) soutient ces groupes de citoyens qui veulent comprendre et agir afin de proposer des alternatives concrètes à la crise économique et sociale. Comment ? Le RFA vous apporte un soutien logistique, humain, informatif et... financier.

CONTACTEZ-NOUS :
02/340 08 63
citoyen@financite.be

Il existe déjà plus de 10 groupes FINANcité de micro-épargne. S'ils développent chacun des particularités, ils visent tous le même but : épargner plutôt que consommer à crédit, et ce, grâce à un programme d'épargne d'un an accompagné de séances d'informations.

L'AIES, quant à elle, s'axe également sur l'intégration de la communauté migrante, africaine en l'occurrence. Elle récolte l'épargne des ses membres en vue de la réinvestir sous forme de micro-crédit dans des projets économiques qu'ils choisissent ensemble. *Nous sommes pour l'instant en train de réunir la communauté congolaise autour de notre projet. Cette étape terminée, nous espérons pouvoir créer une coopérative qui permettra de soutenir financièrement les migrants dans le besoin. L'objectif est clairement de les aider à trouver du travail et à être reconnus tant sur le plan professionnel que social*, explique Paulin Kabuya, un des membres de l'AIES.



Paulin Kabuya

La Payote, quant à elle, développe un projet d'épargne et de crédit solidaire pour les migrants vivant en Belgique, principalement à Namur et bientôt à Liège (voir p.9).

Un cadeau de fin d'année ?



OFFREZ UN CHÈQUE ÉPARGNE SOLIDAIRE...

À quoi ça sert ?

La valeur de ce chèque peut être placée sur un compte d'épargne solidaire ou bien l'heureux investisseur est invité à investir ce montant dans des entreprises solidaires. Une manière de faire découvrir que l'argent placé peut soutenir des organisations à plus-value sociale, culturelle ou environnementale.

Le chèque-épargne constitue un cadeau original de fin d'année pour les collaborateurs de votre entreprise ou pour le particulier. Une manière originale, immatérielle et solidaire de faire plaisir.

Appelez-nous au 02 340 08 60 ou surfez sur :
www.chèque-epargne.be

Midis formations à la finance responsable

Profitez de votre heure de table pour vous informer sur un sujet particulier de la finance responsable et solidaire.

LE 19 DÉCEMBRE 2011 : L'INCLUSION FINANCIÈRE

Présentation des données essentielles de ce tout premier rapport, qui passe en revue les cadres légaux et les difficultés d'accès et d'usage rencontrés en matière de compte bancaire, de compte d'épargne, de crédit, et aussi,... d'assurance.

LE 16 JANVIER 2012 : FINANCE ET MIGRATION

La question des transferts de fonds internationaux est devenue essentielle pour la situation socio-économique de chaque pays. Comment cet argent est utilisé sur place ? Qui sont les intermédiaires de transfert de fonds ? Leurs pratiques sont-elles éthiques ? Quelles alternatives se mettent en place ?

LE 20 FÉVRIER 2012 : CHIFFRES 2011 DE LA CENTRALE DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS.

Présentation et analyse des dernières évolutions en matière d'usage des crédits à la consommation, sur base des données de 2011. Nombre et types de crédit, défauts de paiement, surendettement...

Les formations ont lieu de 12h30 à 14h à l'adresse bruxelloise du Réseau (chaussée d'Alseberg n°303-309 à 1190 Bruxelles). La participation à ces ateliers est gratuite, mais l'inscription est vivement recommandée. Venez partager votre sandwich avec nous, les boissons vous sont offertes.

Pour vous inscrire, téléphonez au 02 340 08 62 ou envoyez un courriel à info@rfa.be.

Succès pour la Quinzaine FINANcité!

Le nombre grandissant de citoyens qui soutiennent le mouvement de la finance responsable et solidaire montre que les mesures que prône le Réseau Financement Alternatif sont toujours brûlantes d'actualité.

LES CITOYENS PLAIDENT POUR UNE FINANCE RESPONSABLE

Du 25 septembre au 9 octobre 2011, de nombreuses activités déclinées sous forme d'ateliers, de débats, de conférences, de projections de films... ont été organisées à Bruxelles et en Wallonie pour faire découvrir ou mieux comprendre la finance responsable et solidaire. Près de 500 personnes y ont participé !

Autrefois reléguées dans la catégorie des « alternatifs engagés », les personnes qui s'intéressent désormais de près aux dérives de la finance et aux alternatives qui s'offrent à elles ont le profil de « simples » citoyens. La crise des crédits de 2008 qui a mis à mal le système bancaire a rendu le public de plus en plus désireux de mieux comprendre, voire de « faire quelque chose » face à un système financier



qu'ils jugent désormais hors de contrôle, de plus en plus insensé et davantage créateur d'inégalités que de mieux-être pour le plus grand nombre.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Le Réseau Financement Alternatif réitère quelques propositions rassemblées dans son Manifeste de la finance responsable et solidaire publié en novembre 2010. Parmi celles-ci, le RFA rappelle la nécessité de tenir l'épargne hors de portée des spéculateurs et de l'injecter dans l'économie réelle, de réintroduire un modèle d'activité bancaire classique, transparent pour les clients, et de responsabiliser les banques sur le plan sociétal.

Consultez le Manifeste de la finance responsable et solidaire, les photos et vidéos de la Quinzaine FINANcité sur www.financite.be

→ SOUTENEZ LE RÉSEAU GRÂCE À VOS DON



L'année 2011 touche à sa fin et force est de constater qu'elle n'a pas épargné les citoyens en matière de finance. **VOUS VOULEZ NOUS AIDER À CHANGER LES CHOSSES ? En faisant un don au Réseau Financement Alternatif, vous nous permettez de continuer efficacement à mener le combat pour une finance au service de l'intérêt général.**

Vos dons peuvent être versés sur le compte : BE 31 5230 4578 2055 avec la mention « don », BIC: TRIOBEBB. Votre libéralité en argent en faveur du Réseau Financement Alternatif, si elle atteint au moins 40 euros par année civile (depuis le 1er janvier 2011), pourra être déduite de l'ensemble de vos revenus nets. Vous pouvez également nous soutenir en établissant un ordre permanent. Il vous suffit pour cela de remplir, signer et renvoyer à votre banque le formulaire d'ordre permanent.

Vous aussi...

DEVENEZ MEMBRE DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine. Une fois membre, vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif ; vous recevrez un abonnement d'un an au FINANcité Magazine (valeur 10€) ainsi que plein d'autres avantages. Pour devenir membre, il suffit de verser 25€ sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « membre RFA ».

MONTÉ À BORD... D'ETHICA

Ethica est un jeu de plateau ludique et pédagogique qui permet aux joueurs de mesurer les impacts sociaux et environnementaux de leurs investissements financiers. Inscrivez-vous aux formations, elles permettent de prendre connaissance de l'outil, des trucs et astuces pour la dynamique de jeu en fonction du public, et de repartir avec une boîte du jeu.



Prochains rendez-vous :

● Si vous êtes **enseignant** (gratuit) :

Les 09 et 10 février 2012 - Les 27 et 28 février 2012 - Les 16 et 17 avril 2012

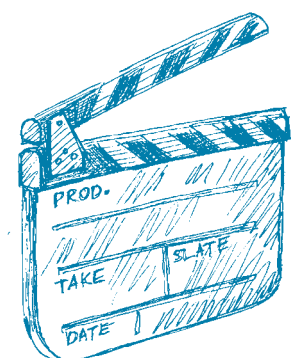
● Si vous êtes **formateur ou animateur** : 65€ htva. 20€ pour les **étudiants ou chômeurs**.

Le 13 janvier 2012 - Le 31 janvier 2012 - Le 18 avril 2012

Si vous ne pouvez pas participer aux formations, nous pouvons également vous envoyer un exemplaire du jeu par courrier postal. Coût : 40€ + 9,80€ de frais postaux.

Plus d'informations à citoyen@financite.be

www.ethica.co



FINANciné, la finance fait son cinéma!

L'année prochaine, FINANcité se rendra dans les grandes villes de Wallonie et à Bruxelles, pour vous proposer une sélection de films sur la finance. Toutes les projections seront suivies de débats avec le public.

Inside Job, réalisé par Charles Ferguson. Débat: Retour sur les causes et conséquences de la crise financière.

Moi, la finance et le développement durable, réalisé par Jocelyne Lemaire Darnaud.

Débat: De plus en plus de banques nous proposent des produits financiers éthiques, durables, socialement responsables... Ça signifie quoi ? Cela fait-il vraiment une différence ?

Capitalism: A Love Story, réalisé par Michaël Moore.

Débat: Investir, prendre le maximum de risques et ne pas en payer les conséquences... Sont-ce vraiment les leçons que les pouvoirs publics souhaitent donner au secteur financier ?

The Money Fix, réalisé par Alan Rosenblith.

Débat: Plus de 5000 projets de monnaies complémentaires dans le monde : pourquoi un tel succès ? Est-ce vraiment légal ? Comment peut-on réinventer la monnaie ?

RENDEZ-VOUS DÉJÀ FIXÉS

Virton, salle Le Patria :
26/01, 23/02, 29/03,
26/04.

Mons, salle Le Plaza :
10/03.

Braine-le-Comte,
salle des mariages :
10/01.

Louvain-la-Neuve,
cinéscope : 07/03,
02/05, 03/10, 05/12.

Plus d'informations ?

Contactez-nous par mail à citoyen@financite.be ou par téléphone au 02 340 08 72

Choisissez le projet que vous voulez soutenir.

Financité

Financité

Financer une multinationale ou un projet social ?

L'union fait la force

Les consommateurs qui s'estiment victimes de pratiques abusives et qui souhaitent entamer des poursuites judiciaires se heurtent à des barrières en termes d'accès, d'efficacité et de coût, surtout lorsque les litiges portent sur de petits montants.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE!
Participez, vous aussi, à la rédaction de cette page en nous envoyant les sujets qui vous intéressent.



En bref

- Le recours collectif permet d'obtenir des indemnités plus importantes que si l'action est individuelle.
- Il permet aussi à des ménages précaires d'avoir accès à la Justice pour obtenir réparation.
- En Belgique, il n'existe pas encore de législation encadrant le recours collectif.
- Vu la mondialisation des marchés, un recours collectif au niveau européen a tout son sens.

BERNARD BAYOT

S'ils s'estiment victimes de pratiques abusives, les consommateurs ont, bien sûr, la possibilité de saisir la Justice pour obtenir réparation à titre individuel. Les litiges de masse, c'est-à-dire ceux qui concernent un grand nombre de personnes, pourraient donc théoriquement être réglés par de nombreux recours individuels. Cependant, des éléments empêchent *de facto* les consommateurs de se lancer dans des procédures. D'une part, les coûts servant à payer les frais de justice, d'avocats et d'experts sont élevés et risquent souvent d'être supérieurs à l'indemnisation. D'autre part, la complexité et la longueur des procédures font que le consommateur risque de s'engager sans savoir quand le procès arrivera à son terme. C'est ainsi que des pratiques illégales perdurent et font subir un grave préjudice cumulé aux citoyens.

La jonction de leurs plaintes dans une procédure de recours collectif unique, ou leur représentation en justice, aux fins de ce recours, par une entité représentative ou un organisme agissant dans l'intérêt public, pourrait simplifier la procédure et réduire les frais.



Mot à mot !

Riche comme Crésus

SIGNIFICATION:
Extrêmement riche.

ORIGINE:

Dans sa capitale de Sardes, Crésus, dernier roi de Lydie (sud-ouest de l'Asie Mineure), était un souverain extrêmement riche. Il devait sa fortune aux sables aurifères (qui contiennent de l'or) de la rivière Pactole*.

Malgré sa fortune, Crésus subit de malheurs à la fin de sa vie: il perdit son fils Atys et fut vaincu par Cyrus, roi de Perse, qui l'épargna pourtant et en fit son conseiller et ami. C'est la richesse de Crésus que la postérité a retenu et qui est devenue le symbole d'une très grande fortune.

* Oui, c'est bien de ce cours d'eau que vient l'expression "toucher le pactole"!

LE SECTEUR FINANCIER

Ce constat est particulièrement vrai dans le secteur des services financiers qui est, en effet, celui dans lequel les consommateurs estiment le plus difficile d'obtenir réparation d'un préjudice de masse.

La récente crise financière a encore davantage mis en lumière l'inadaptation des procédures judiciaires classiques au traitement des dommages causés à un grand nombre de victimes. Les recours à caractère individuel se révèlent tantôt inopérants, tantôt insuffisants, pour répondre adéquatement aux litiges de masse. L'action de groupe apparaît donc non seulement nécessaire, mais indispensable pour assurer une meilleure indemnisation des victimes. C'est aussi la possibilité, pour des ménages précaires peu enclins à agir seuls face à une institution financière dont ils auraient été victimes, de porter haut leurs revendications.

EN BELGIQUE ET AILLEURS

Les procédures de recours collectif peuvent revêtir diverses formes, telles que des mécanismes extrajudiciaires de règlement des litiges ou le recours à un organisme public ou une autre entité représentative pour intenter l'action collective.¹

Concernant la deuxième technique, on relèvera que treize États membres de l'Union européenne disposent actuellement de mécanismes judiciaires de recours collectif. Ces mécanismes sont très différents en fonction des pays et produisent des résultats variés. Ils ont été utilisés dans un nombre relativement faible de cas.

Le pays où les consommateurs optent le moins souvent pour un recours collectif est l'Allemagne, où en moyenne, sur dix millions de personnes, seulement quatre prennent part chaque année à des recours collectifs. Le système de recours collectif ayant bénéficié au plus grand nombre de personnes dans le cadre d'une seule affaire est celui du Portugal, où trois millions de personnes victimes de surfacturation de la part d'une compagnie de télécommunications ont pu obtenir réparation. Les indemnités accordées aux consommateurs en question étaient essentiellement en nature et non pas monétaires. Le bénéfice

Aux États-Unis, le recours collectif (*class action*) - où une partie représente l'ensemble des investisseurs - facilite grandement l'accès à la justice d'un nombre important de victimes mais, en même temps, ce système spécifique est la porte ouverte à de nombreux abus et excès, que mettent en avant ceux qui s'opposent à l'introduction d'un système européen d'action de groupe.

moyen tiré par les consommateurs des mécanismes de recours collectif s'est situé entre 32 € au Portugal et 332 € en Espagne².

La Belgique ne dispose pas de mécanisme judiciaire de recours collectif. Un avant-projet de loi relatif aux procédures de réparation collective avait vu le jour en 2009, mais n'a pas encore été coulé dans un texte de loi³.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, près de 10 % des litiges de masse comportent un élément transnational, en sorte que la question de la création d'une action collective européenne est posée. Ce caractère transnational se retrouve évidemment dans la sphère financière. Mais cela concerne aussi d'autres secteurs d'activité. Au Royaume-Uni, par exemple, une compagnie a distribué dans des journaux irlandais des coupons à gratter proposant des vacances « gratuites », alors qu'en réalité cette offre coûtait au moins 130 € à chaque consommateur. Avec l'intégration croissante des marchés, le pourcentage des litiges transfrontaliers risque encore d'augmenter. Une législation européenne sur l'action collective serait donc tout à fait indiquée. La Commission européenne a d'ailleurs lancé début 2011 une consultation sur les recours collectifs⁴.

1. Voir Commission européenne, Renforcer la cohérence de l'approche européenne en matière de recours collectifs, SEC(2011) 173 final, 4 février 2011.

2. Évaluation de l'efficacité et de l'efficacité des mécanismes de recours collectif au sein de l'Union européenne http://ec.europa.eu/consumers/redress_cons/collective_redress_en.htm.

3. Voir à ce sujet l'avis rendu le 29 avril 2010 par le Conseil de la consommation: http://economie.fgov.be/tr/binary/CC_426_action_collective_FR_29_04_2010_tcm326-101002.pdf.

4. http://ec.europa.eu/justice/news/consulting_public/news_consulting_0054_en.htm.

DONNEZ DU SENS À VOTRE ARGENT

PRÊT À PLACER UNE PARTIE DE VOTRE ARGENT DANS DES PROJETS À PLUS-VALUE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE OU CULTURELLE? FAITES VOTRE CHOIX.

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE COLLECTIF



Investissez chez un financier solidaire

Vous confiez votre argent à d'autres organismes financiers éthiques qui, à leur tour, l'investissent dans les projets à plus-value sociale, environnementale ou culturelle.

COOPÉRATIVES*

Alterfin (www.alterfin.be):

finance des institutions de microfinance et des associations de petits producteurs liés au commerce équitable dans le Sud.

Crédal (www.credal.be):

finance des projets, des entreprises belges d'économie sociale ou actives dans la lutte contre l'exclusion et octroie des microcrédits en Belgique.

Eltys (www.eltys.org):

investit dans des projets de petite et moyenne taille respectant une charte éthique sociale, écologique et économique.

Incofin (www.incofin.be):

finance des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables.

Oikocredit-be (www.oikocredit.be):

finance des projets solidaires dans les pays en voie de développement.

ASBL

L'Aube, La Bouée, Les Ecus Baladeurs, La Fourmi Solidaire, Le Pivotal financent des associations belges à visée locale.

BANQUES

Compte d'épargne Triodos (www.triodos.be): investit dans l'environnement (40 %), l'économie sociale (23 %), la culture et le non-marchand (35 %) et dans d'autres secteurs durables (2 %).

Compte d'épargne Ethias Banque (www.ethias.be):

Certifié par le Forum Ethibel, qui interdit que des crédits soient accordés à des entreprises concernées par la production ou le commerce d'armes, la violation des droits de l'homme ou des normes de l'OIT, la production et la distribution de la pornographie, la prostitution, l'incitation à la haine ou à la discrimination, l'expérimentation sur les animaux.

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DIRECT



Investissez dans le projet qui vous importe

Vous choisissez directement l'entreprise, la banque ou le projet dans lequel vous investissez, pour soutenir une économie sociale et respectueuse de l'environnement.

COOPÉRATIVES* ET ASBL

Emissions Zéro (www.emissions-zero.be):

[parts] investit dans la production d'énergie renouvelable.

Espace Kegeljan (www.espacekegeljan.be):

[parts] s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.

Lucéole (www.luceole.be):

[parts] réalise des investissements durables dans le domaine des énergies renouvelables à Habay.

Les Tournières (www.lestournieres.be):

[parts] réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations.

BANQUES

Banque Triodos (www.triodos.be):

[certificats d'action] investit dans le capital de la banque Triodos.

* Il existe d'autres coopératives qui émettent des parts de coopérateur mais la loi exige qu'elles soient agréées par le Conseil national de la coopération pour qu'un appel public à l'épargne soit autorisé. Le dividende des coopératives agréées varie entre 0 et 6 %. Le montant minimum à investir dépend du produit. Pour les coopératives présentées, il varie entre 60 et 500 €.

Tous les produits éthiques et solidaires sur www.financite.be.

Et aussi toute l'actualité de la finance responsable et solidaire, des analyses d'éducation financière, des jeux pour mieux comprendre la finance, mais aussi des vidéos, des témoignages, ... Grâce à sa bibliothèque en ligne, [financite.be](http://www.financite.be) est également devenu une référence en matière d'ouvrages et de réflexion sur la finance responsable et solidaire. Près de 3 000 documents sur la finance y sont accessibles en quelques clics.

PARTAGE SOLIDAIRE



Soutenez une association

Vous placez votre argent dans des produits financiers qui investissent dans des entreprises éthiques cotées en Bourse. Le Réseau Financement Alternatif se charge de reverser une partie des bénéfices réalisés sur le produit à une association bénéficiaire de votre choix**. Plus vous investissez, plus l'association reçoit de l'argent!

COMPTES D'ÉPARGNE

Compte d'épargne Cigale de BNP Paribas Fortis (www.bnpparibasfortis.be):

investit 25 % dans des projets à plus-value sociale et 75 % dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 0,23 % de l'encours à une association au choix de l'épargnant**.

FONDS DE PLACEMENT

AlterVision Balance Europe (www.bnpparibasfortis.be):

investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60 % des droits d'entrée à une association au choix de l'épargnant**.

Evangelion (www.degroof.be):

investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60 % des droits d'entrée à la Fondation Saint-Paul.

Triodos Sustainable Bond Fund, Triodos Sustainable Equity Fund, Triodos Sustainable Pioneer Fund, Triodos Sustainable Mixed Fund (www.triodos.be):

investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 40 % des droits d'entrée à une association au choix de l'épargnant**.

**Depuis plus de 20 ans, le Réseau Financement Alternatif (RFA) soutient des associations grâce aux mécanismes du partage solidaire. L'association est à choisir parmi les 90 membres du Réseau Financement Alternatif, actifs dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud... La liste de nos membres est disponible sur www.financite.be (rubrique rechercher / membres RFA).



Investisseur solidaire? Dites-le à vos amis!

[Financité](http://www.financite.be)

[Financité](http://www.financite.be)

Besoin de plus d'infos? Consultez www.financite.be



Marre de vivre à crédit!

Eva Houdova est cinéaste. Olivier Bailly est journaliste. Elle a réalisé un film sur le surendettement. Il a écrit un livre sur le même sujet. Interview croisée à propos d'un problème de société qui concerne un Belge sur dix.

Eva Houdova
& Olivier Bailly

Entretien réalisé par THIBAUT MONNIER

Pourquoi avoir choisi de vous attaquer au problème du surendettement ?

EVA HOUDOVA: C'est la plateforme Journée Sans Crédit¹ qui m'a demandé de réaliser le film. Je n'étais pas experte en la matière, mais je me suis souvenu avoir connu des difficultés financières dans ma vie (emprunts, retards de factures...). Cela dit, j'étais loin de m'imaginer qu'autant de personnes vivent à crédit.

OLIVIER BAILLY: Le déclencheur de la réflexion fut ces courriers qu'on reçoit dans nos boîtes aux lettres de la part de sociétés de crédits nous promettant 20 000 euros en 24 heures. Je me demandais s'ils étaient vraiment sérieux avec ce genre d'offre. J'en suis venu à réfléchir au surendettement et à trouver dans cet enjeu beaucoup d'angles d'attaque pour réfléchir sur notre société: la pauvreté, l'être à travers l'avoir, la surconsommation, le jugement porté sur les pauvres...

Comment avez-vous procédé ?

E.H.: J'ai travaillé main dans la main avec les services de médiation de dettes. Ils m'ont orienté vers des témoins aux profils très variés. J'ai ensuite rencontré des juges, des avocats et des chercheurs qui travaillent sur le sujet. Le film est en quelque sorte le parcours d'une personne surendettée qui veut s'en sortir.

Eva Houdova travaille comme monteuse, scripte et réalisatrice. Elle est également professeur à l'INSAS à Bruxelles et à l'IAD à Louvain-La-Neuve. Elle vient de réaliser le film « Une vie à découvert », documentaire de 35 minutes pour la plateforme Journée Sans Crédit.

VIDÉO SUR financite.be

Auteur et journaliste indépendant, Olivier Bailly a collaboré ou collabore encore avec, entre autres, Le Soir, Politique et Le Monde diplomatique. Il a publié en octobre 2011 dernier « Ces vies en faillites » aux éditions La Renaissance du livre.



Parmi les surendettés, il y a les flambeurs, puis les accidentés et enfin il y a les pauvres.

Olivier Bailly, *Ces vies en faillites. Le surendettement des ménages en Belgique*, aux éditions La Renaissance du livre, octobre 2011.



O.B.: Je me suis plongé dans la peau d'un emprunteur effréné. Au bout de trois mois, j'ai obtenu 25 000 euros en crédit à la consommation ou en prêt à tempérament. Bref, 25 000 euros sans rien acheter, soit l'équivalent de deux voitures *cash*. Au-delà du chiffre, ce qui est frappant, ce sont les conditions d'emprunt. Dans certains magasins, aucun document ne doit être fourni et on ne vous demande pas de combien d'argent vous souhaitez disposer.

Les consommateurs sont-ils suffisamment informés et protégés selon vous ?

E.H.: Comme le disent les témoins dans le film, il faut prêter plus d'attention à ce qui est caché – les petits caractères – qu'à ce qu'on veut nous faire croire – les grands caractères. C'est assez symptomatique dans notre société où, dès qu'on demande des informations, on est ignoré. Il faut acheter vite et payer vite, mais, en Belgique comme ailleurs, on n'a jamais le temps d'être informé et protégé.

O.B.: Les outils existants (Centrale des crédits aux particuliers, devoir de conseil des prêteurs, loi sur le crédit à la consommation) sont pertinents, mais il faut les améliorer. Il y a un *consensus* aussi bien du côté des prêteurs que de celui des associations de consommateurs pour que le crédit soit mieux compris. En attendant, qui peut dire la différence entre un prêt à tempérament et une ouverture de crédit? Avant d'informer le consommateur, il faudrait former les prêteurs en première ligne. Les employés des grands magasins qui proposent les crédits ne savent pas ce qu'ils font signer. Étendre le fichier de la Centrale des crédits aux particuliers à d'autres dettes de vie, comme les factures de téléphone, serait aussi une piste. Enfin, il serait bon d'interdire simplement l'ouverture de crédit pour acheter un bien.

À quels types de surendettement avez-vous été confronté ?

E.H.: Certains ont été au chômage, d'autres ont eu des accidents de santé. Il y a aussi des pensionnés qui se sont retrouvés endettés à la retraite, car ils ne parvenaient plus à mener le même rythme de vie qu'avant, il y a encore des mères de familles qui n'ont jamais reçu les pensions alimentaires dues par leur mari. Les profils sont multiples et il ne s'agit pas du tout de personnes qui ont cherché à vivre dans le luxe.

O.B.: C'est un juge de Mons qui m'a donné la clé pour « répartir » les surendettés: il y a les flambeurs, très présents dans l'inconscient collectif, mais peu représentés dans les dossiers de médiation. Puis les accidentés. Les fraîchement séparés, divorcés, les veufs ou veuves, les accidentés du travail, de la route. Et puis il y a les pauvres, des personnes qui structurellement ne s'en sortent pas chaque mois, quoi qu'elles fassent. Avec un point commun pour les personnes surendettées: elles veulent garder l'anonymat. Être surendetté renvoie encore à une immaturité, à l'incapacité de gérer ses envies et sa vie. C'est la honte. Cette classification est évidemment basique. Sur le terrain, on constate surtout que les dossiers sont de plus en plus complexes et les créanciers de plus en plus nombreux.

Quel est le fil rouge de votre film ? De votre livre ?

E.H.: Il y a deux fils rouges. Le premier est la chanteuse Coralie Stevens. Elle a composé une chanson pour le film et la caméra la suit tout au long du film. C'est elle qui va à la rencontre des témoins. Le deuxième fil rouge a été imposé par le cahier des charges et porte sur la structure du film. Le film est décomposé en trois chapitres qui serviront chacun d'outils pour la diffusion. Il y a d'abord les causes du surendettement (chapitre consacré aux témoignages), ensuite les solutions possibles (la médiation avec tout ce qu'elle implique sur le plan judiciaire) et enfin le dénouement qui se concentre sur les perspectives d'avenir des personnes qui s'en sortent.

O.B.: C'est le parcours de la chute: j'ai obtenu des crédits, ou j'ai travaillé sur les dettes de vie (téléphone, soins de santé, fisc, loyer, etc.). Puis j'ai étudié le fonctionnement des recouvrements de dettes, et enfin j'ai essayé de comprendre le règlement collectif de dette, une procédure judiciaire pour à la fois protéger le surendetté et lui permettre de reconstruire sa vie tout en remboursant autant que possible les créanciers.

Une étude publiée par le RFA en juillet dernier révèle notamment que plus de 58 % des personnes précarisées qui disposent d'une ouverture de crédit s'en servent pour des achats quotidiens au supermarché ou pour payer des factures d'énergie. Une réaction ?

E.H.: C'est affolant. Les services de médiation de dettes sont nombreux en Belgique, mais sont tous débordés de demandes. Les conclusions de cette étude mettent le doigt sur ce problème récurrent d'une société dans laquelle des techniques malhonnêtes sont pratiquées, mais communément admises par la législation. Personne n'est à l'abri de ces pratiques.

O.B.: Un crédit a du sens pour accéder à un bien hors-norme. Le cas le plus évident est la maison: un bien impossible à payer en *cash* pour l'écrasante majorité d'entre nous. Emprunter pour manger est un glissement d'usage qui est très inquiétant et qui demande une réponse qui dépasse la question des crédits.

La plateforme Journée Sans Crédit est composée des Équipes populaires, du Centre d'appui Médiation de dettes (anciennement Grep), du CRIOC/OIVO, du Groupe Action Surendettement, du Centre de référence du Hainaut (CRéNo), du Vlaams Centrum Schuldbemiddeling (VCS), de Verbruikersateljee, de Beweging van mensen met laag inkomen en kinderen, du Centre de référence de Liège (GILS), du Réseau Financement Alternatif, du Vlaams netwerk van verenigingen waar armen het woord nemen, du Centre de référence de Namur (MEDENAM), de la CSC/ACV, de la FGTB/ABVV, de la JOC/F, du Réseau belge de lutte contre la pauvreté, du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, de KWB, de KAV, de l'UROC-Nord-Pas de Calais.



Souscrivez des produits solidaires via www.financite.be

Financité
magazine